



ÉLECTION DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**AU CSAM VOTRE VOIX  
EST ESSENTIELLE  
VOTEZ FO**

# AU CSAM, VOTRE VOTE COMPTE !

Comme pour l'ensemble des agents publics, du 3 au 10 décembre 2026, tous les agents des directions du ministère économique et financier seront appelés à élire leurs représentants dans les différentes instances représentatives du personnel.

**Un vote c'est un choix.**

**Un vote FO, c'est choisir un syndicat libre, indépendant et toujours à vos côtés!**



## POURQUOI LE VOTE AU CSAM EST-IL SI IMPORTANT?

Parce que le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) intervient sur les grandes questions qui concernent l'ensemble des agents de Bercy.

Et parce que SEULE l'élection au CSAM permet d'établir la représentativité des fédérations au ministère et donc de déterminer les droits et moyens attribués aux organisations syndicales.

En 2022, le taux de participation s'élevait à 44.9% dans la Fonction publique d'Etat contre 67.1% pour les MEF. Il est important de maintenir un haut niveau de participation pour affirmer la représentativité des fédérations face à l'administration et aux ministres.

**FIERS**  
DE NOS MISSIONS  
**EXIGEANTS**  
SUR NOS DROITS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

**JE VOTE**



# POURQUOI VOTER FO FINANCES AU CSAM ?



## FO UN SYNDICAT, PAS UN PARTI.

FO ne vous donnera jamais de consigne de vote aux élections politiques, notre action est centrée uniquement sur les revendications.



## FO DEFEND VOS INTERETS.

Voter FO, c'est participer à l'action d'un syndicat libre et indépendant dont l'objectif prioritaire est de défendre les seuls intérêts particuliers des salariés, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou de droit privé.



## FO DEFEND UNE FONCTION PUBLIQUE IMPARTIALE.

Voter FO, c'est défendre une certaine conception de la fonction publique impartiale s'appuyant sur le statut général des fonctionnaires permettant l'égalité de traitement des citoyens.



## FO DEFEND LE SERVICE PUBLIC.

Voter FO, c'est défendre un Service public de qualité. Pour notre fédération, c'est un Service public de proximité, rendu avec les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.



## FO DEFEND VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.

Voter FO, c'est se battre pour améliorer les conditions de travail, dénoncer l'impact du sous-effectif sur le stress et la santé des agents et mettre en place une politique de prévention des risques à tous les niveaux.



## VOTER FO FINANCES

C'EST DONNER DU POIDS A  
NOS REVENDICATIONS



# LE CSAM, DES DECISIONS QUI VOUS CONCERNENT !



## ORGANISATION DES SERVICES

Le fonctionnement et l'organisation des services.



## STATUTS ET REMUNERATIONS

Les règles statutaires et l'échelonnement indiciaire.



## CONDITIONS DE TRAVAIL

La santé, la sécurité et les conditions de travail.



## EMPLOI ET CARRIERES

Les lignes directrices de gestion (LDG) concernant les mutations, la mobilité, les promotions internes et l'avancement de grade.



## EGALITE ET HANDICAP

L'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations et l'insertion professionnelle des agents en situation de handicap.



## FORMATION

La formation professionnelle.



## POLITIQUE RH

Les orientations en matière de politique des ressources humaines.



## PROTECTION SOCIALE

La protection sociale complémentaire.



## POLITIQUE INDEMNITAIRE

Les orientations en matière de politique indemnitaire.



## RESTRUCTURATIONS

Les projets d'arrêtés de restructuration.

## LA FORMATION SPECIALISEE MINISTERIELLE

Au CSAM, est adjointe une Formation Spécialisée Ministérielle en charge de la santé, sécurité et des conditions de travail.

Nos représentants défendent la politique santé, sécurité et conditions de travail avec son réseau d'acteurs de prévention et un budget ministériel spécifique.

## CES SUJETS NE SONT PAS ABSTRAITS

Ils ont des conséquences directes sur votre quotidien, votre carrière, votre rémunération et vos conditions de travail.

FIERS DE NOS MISSIONS  
**EXIGEANTS**  
POUR NOS DROITS ✓

ALORS DU 3 AU 10 DECEMBRE,  
NE LAISSEZ PAS LES AUTRES  
DECIDER A VOTRE PLACE.

**FIERS**  
**DE NOS MISSIONS**  
**EXIGEANTS**  
**SUR NOS DROITS**



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

**JE VOTE**

